

WARBURG INSTITUTE  
FBH1922

Gustav Le Bon:  
La magie à l'Academie des sciences.



Extract from:  
Revue Bleue. 60.



Plus tard, si nous laissons de côté la confédération suisse, le caractère général des systèmes gouvernementaux de l'Europe continentale montra une forte prévention en faveur du système politique anglais. Une préférence semblable existait chez un grand nombre de libéraux continentaux; mais si cette opinion peut nous paraître plausible, il est toutefois important de ne pas l'exagérer (1).

La Révolution française, en 1830, exerça une influence remarquable en Angleterre, influence qui fut vivement ressentie au Parlement. L'Angleterre avait réalisé d'importants bénéfices pendant les guerres napoléoniennes. Elle n'avait pas été envahie comme un grand nombre de pays continentaux. Elle avait la suprématie maritime et le transport des marchandises du monde entier. L'opinion générale en Europe imputait ces avantages en grande partie à l'excellence du gouvernement anglais, et jugeait qu'un système qui demeurerait fixe, alors que les autres gouvernements étaient troublés par des mouvements révolutionnaires, devait posséder un mérite particulier. Les Européens, de même que les Américains, considéraient l'Angleterre comme le pays de la liberté, du gouvernement représentatif et du « self-government » local, où le roi régnait et ne gouvernait pas. Mais, tandis que les Français avaient, par des efforts suprêmes et violents, affirmé que l'Etat moderne devait reposer sur le principe de l'égalité, en Angleterre, la classe dirigeante avait maintenu intégralement son pouvoir politique, qui s'étendait même au gouvernement local et à la taxation locale.

De 1793 à 1815, les réformateurs libéraux anglais furent réduits au silence par la haine qui s'attachait aux excès de leurs voisins français. « La demande de réforme fut reprise après la victoire finale remportée sur la France à Waterloo... Contrairement à ce que l'on en attendait, la paix n'apporta pas avec elle la prospé-

rité. ...Aussi longtemps que dura la guerre, l'Angleterre fabriqua et transporta pour le monde entier. Une fois la guerre terminée, ce monopole de fait fut détruit, le marché étranger fut restreint par l'activité nouvelle des fabricants et des marchands européens qui pouvaient, à présent, reprendre leurs affaires en toute sécurité. Le commerce d'exportation tomba rapidement. Le gouvernement anglais réduisit alors sa consommation tout à coup de moitié, causant un grand préjudice à toutes les industries qui avaient fourni les grands matériaux de la guerre. Les fabricants, perdant, par ce fait, des clients chez eux et à l'étranger furent, les uns, contraints à la banqueroute, les autres forcés de diminuer leur activité et de congédier des milliers d'ouvriers. Tandis que les travailleurs étaient chassés de leur emploi ou qu'ils voyaient leurs gages réduits, leur nombre croissait par la diminution des effectifs de l'armée et de la marine. » (Charles Hazen, *L'Europe depuis 1815*, p. 418). Le premier ministre anglais, M. Lloyd George, à un récent banquet du Guildhall, disait : « Tandis que je me dirigeais ce soir vers ce palais fameux, quelqu'un me décrivit l'état des choses tel qu'il l'avait recueilli dans l'histoire du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, après les grandes guerres de cette époque. Cette description est très courte, mais elle retrace exactement ce qui se passe aujourd'hui, et il est bon de songer que c'est une répétition des mêmes résultats et des mêmes actes dérivés de causes semblables. Le fardeau de la plus grande dette qu'ait jamais supportée une nation, et la réaction ainsi que l'épuisement qui suivent le grand effort de la guerre, devaient fatalement provoquer une crise terrible. Les jours de réjouissance et les nuits d'illumination étaient à peine terminés que déjà les hommes commençaient à comprendre que les désastres poursuivaient la paix aussi bien que la guerre. »

Sous la pression réitérée du mouvement libéral qui traversait l'Europe, la majorité Tory du Parlement avait, il est vrai, en 1823, en abolissant la peine de mort dans une centaine de cas, réformé d'une part le Code pénal, qui avait laissé l'Angleterre, à ce point de vue, bien en arrière de la France et d'autres nations; elle avait, d'autre part, corrigé les injustices dont souffraient les protestants dissidents; les privilèges politiques n'étaient, en effet, accordés que d'après la croyance; un catholique romain n'avait pas le droit de prendre ses grades à Cambridge ni même d'entrer à Oxford, et cela pour des rai-

de Plymouth est un exemple de la manière dont cette opinion fut encouragée durant la période coloniale. Par cette charte, les colons n'avaient aucune part au gouvernement, mais ce Document déclarait qu'ils avaient droit « à toutes les libertés, franchises et immunités des sujets britanniques. » Bien que ces droits n'aient pas été accordés, leur énumération eut sa portée pour ceux qui étaient disposés d'avance à l'interpréter favorablement.

(1) Les Anglais eux-mêmes sont les meilleurs juges du sujet. Rien n'est plus significatif que les discours du Parlement anglais pendant la longue lutte qui eut pour but la libération des institutions politiques anglaises et qui ne triompha qu'avec la promulgation du « Reform Bill » en 1832.



sous religieuses. En 1829, l'Acte d'émancipation catholique fut arraché à contre-cœur au Parlement, Wellington avouant qu'il y était contraint par la crainte d'une guerre civile, le roi George IV cédant parce qu'il se sentait, disait-il, dans la position d'un homme sur qui l'on braque un pistolet. Les catholiques furent enfin admis au Parlement et ils eurent le droit de remplir des emplois gouvernementaux et locaux. Le parti Tory resta toutefois inébranlable au sujet d'une réforme qui signifiait l'affaiblissement des privilèges d'une classe gouvernante, celle de l'aristocratie terrienne. Le professeur Hazen, de l'Université de Columbia, dans l'ouvrage mentionné plus haut, dit (p. 411) : « L'Angleterre était le modèle que les libéraux et les réformateurs de tous les pays étaient portés à désigner. Cependant, en l'examinant, on voyait que sa structure était loin d'être juste, qu'elle était de toutes parts crevassée par des abus, marquée par des distinctions manifestes entre les classes, et que l'Angleterre enfin était un pays de privilèges, un pays d'ancien régime (1). »

Perry BELMONT.

*Ancien Président de la Commission  
des Affaires extérieures du Congrès des  
Etats-Unis, Ancien Ambassadeur des  
Etats-Unis à Madrid.*



## LA MAGIE A L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET LES LOIS GÉNÉRALES DE LA FORMATION DES CROYANCES

On sait le rôle joué par la sorcellerie et la magie au moyen âge. Les envoûtements, les évocations des morts, le sabbat, le diable, les maléfices, etc., exercèrent une influence considérable dans la vie des peuples.

De tous ces phénomènes, nul ne pouvait douter. Des milliers d'hommes avouaient leurs relations avec le diable et confessaient, malgré les supplices qui les attendaient, être allés au sabbat en voyageant à travers les airs par divers moyens dont le plus répandu était un simple manche à balai.

Les procès de sorcellerie étaient alors si nombreux que les bûchers destinés à brûler vifs les sorciers ne s'éteignaient guère. De savants

(1) Le débat sur le « Reform Bill » (1831-1832) mit en pleine lumière le désaccord entre l'apparence constitutionnelle du régime politique de l'Angleterre et la réalité.

ouvrages rédigés par des magistrats éminents indiquaient aux juges la marche à suivre pour déjouer les maléfices des démons.

Le dernier de ces procès en France eut lieu sous Louis XIII. Convaincu d'avoir envoyé une légion de diables dans le corps des Ursulines de Loudun, Urbain Grandier fut brûlé vif après avoir subi les tortures qu'on ne ménageait pas aux suppôts de Satan.

Devant les progrès de la science, tout ce peuple de diables, de larves, de fantômes, fils des ténèbres, avait fini par s'évanouir. On ne rencontrait plus de sorciers que dans des villages éloignés de toute civilisation.

Mais le besoin de merveilleux est indestructible dans le cœur de l'homme. Les croyances mystiques qui le charmèrent toujours peuvent changer de forme sans pour cela disparaître.

C'est ainsi que depuis un demi-siècle nous avons vu renaître et grandir sous des aspects à peine différents de ceux du passé toute l'antique sorcellerie : évocation des morts au moyen de tables tournantes, lévitation, matérialisation des esprits, etc.

Entièrement rejetés par la science, ces phénomènes n'étaient acceptés que par des croyants dépourvus d'esprit critique et acceptant leurs illusions comme des réalités. Leur foi était grande mais la considération dont ils jouissaient, médiocre.

Les spirites perdaient l'espoir de faire accepter par des esprits éclairés leurs doctrines, lorsque brusquement un des membres les plus influents de l'Académie des Sciences, M. Charles Richet, offrit à la docte assemblée, un livre volumineux dont il est l'auteur et où sont admis comme d'éclatantes vérités tous les phénomènes de l'antique sorcellerie. Les morts apparaissent aux vivants, les sorciers prédisent l'avenir. On y voit figurer le dessin d'un guerrier casqué sorti du corps d'une jeune fille et bien d'autres merveilleux phénomènes.

J'ai la plus grande admiration pour les travaux de Richet, savant des plus remarquables et en même temps un des rares esprits indépendants existant aujourd'hui en France. Je n'ai pas oublié que, grâce à cette indépendance, je pus faire paraître dans la *Revue scientifique*, qu'il dirigeait alors, les 18 mémoires de physique qui servirent de base à mon livre *L'Evolution de la matière* et où étaient sapés des principes jusqu'alors tenus pour incontestés.

Les sentiments de sympathique reconnaissance que je ressens pour ce grand savant ne doivent



cependant pas m'empêcher de discuter ses doctrines.

Elles ne lui sont d'ailleurs nullement personnelles et il n'est pas seul à les professer. L'illustre chimiste William Crookes assure avoir vécu pendant plusieurs mois avec un fantôme dont il était d'ailleurs fort amoureux. Le célèbre physicien Lodge a publié récemment un livre où il relate, avec force détails, l'existence que mène dans un autre monde son fils Raymond, tué à la guerre.

De tels phénomènes appartenant au domaine de la foi ne peuvent, pour cette raison, être discutés. Les millions d'hommes persuadés que l'archange Gabriel fut envoyé par Dieu à Mahomet pour lui enseigner les fondements d'une religion nouvelle ne sauraient être influencés par aucune preuve. La foi du croyant est inébranlable. Le guerrier casqué qui illusionna Richet en Algérie a, dit-on, avoué sa fraude. Le fameux fantôme féminin de Crookes fut retrouvé à Londres où, sur ses vieux jours, il est devenu alcoolique, mais les convictions des croyants n'ont pas été atteintes par ces démonstrations.

..

J'ai pu constater moi-même avec quelle facilité les plus illustres savants se laissent illusionner dès qu'ils pénètrent dans le cycle de la foi mystique. Désireux de me renseigner expérimentalement sur les phénomènes produits par de célèbres médiums, je fis venir cinq fois chez moi, pour l'examiner à mon aise, avec le concours du professeur Dastre, la célèbre Eusapia.

Les phénomènes observés, tels que les apparitions de mains au-dessus de la tête, furent d'abord remarquables, mais le médium ayant vite constaté que nous avions découvert le mécanisme très simple de ces phénomènes, ils ne se répétèrent pas.

Dans la dernière des séances consacrées à Eusapia et où j'avais autorisé la présence d'étrangers, j'eus constaté les causes des succès qu'elle obtenait dans certains milieux.

Eusapia possédait non seulement une grande aptitude à discerner le caractère de ses auditeurs, mais aussi un pouvoir de suggestion considérable. Pendant la séance dont je parlais plus haut, plusieurs assistants déclarèrent voir une foule de choses merveilleuses que Dastre et moi, de tempérament peu suggestionnables, ne percevions pas.

Le pouvoir de suggestion d'Eusapia était assez

développé pour s'exercer sur des savants fort distingués. C'est ainsi que, dans une des nombreuses séances données à la Société de psychologie, elle persuada à d'Arsonval qu'assis sur une chaise il y serait maintenu par la force des esprits et ne pourrait se lever sans sa permission. En effet, malgré tous ses efforts, le savant académicien resta cloué sur la chaise jusqu'à ce que Eusapia rompit le charme. Les hypnotiseurs de profession produisent facilement d'ailleurs ce phénomène dans les foires, quand il peuvent choisir leurs sujets.

..

A la suite de diverses observations de même ordre, je résolus de tenter une enquête scientifique sur une large échelle. Avec le concours du prince Roland Bonaparte, membre de l'Académie des sciences, je fondai un prix de deux mille francs destiné au médium qui réussirait à déplacer de quelques centimètres un objet sans contact. Il s'agissait, comme on le voit, du plus simple des phénomènes affirmés par les spirites.

L'expérience, annoncée dans tous les journaux, devait être réalisée au laboratoire du professeur Dastre, à la Sorbonne, ou dans le lieu choisi par le médium. Il fut simplement stipulé qu'un prestidigitateur assisterait à l'opération et que ses phases seraient enregistrées par un cinématographe.

Beaucoup de médiums déclarèrent que ce soulèvement d'objet sans contact était très facile. L'un d'eux m'affirma même que sa femme utilisait le pouvoir des esprits pour transporter d'une chambre à l'autre de son appartement un volumineux piano, suivant ses besoins. Après avoir félicité cet heureux mari de posséder une femme ayant d'aussi utiles relations je lui fis observer que nos exigences se bornaient au soulèvement d'un objet du poids de quelques grammes. Finalement ce médium ne revint pas et tous ceux qui devaient tenter l'expérience y renoncèrent au dernier moment sous des prétextes variés.

Je reçus d'ailleurs à ce propos la visite de plusieurs prestidigitateurs connaissant les phénomènes produits par les médiums et capables de les répéter sans l'assistance des esprits.

..

Si je m'occupai autrefois de tous ces phénomènes, c'est qu'ils touchaient à un problème fondamental de l'histoire dont l'interprétation



m'obséda pendant longtemps. On peut l'énoncer de la façon suivante :

Comment expliquer qu'une foule de croyances manifestement absurdes aient pu être admises à tous les âges de l'humanité par les esprits les plus éclairés ?

Pour expliquer les causes de cette crédulité, il fallait déterminer les lois de la formation et de la propagation des croyances. Elles m'apparurent clairement après avoir constaté que les croyances, jadis considérées comme volontaires et rationnelles, étaient irrationnelles le plus souvent et involontaires toujours.

J'arrivai alors à la conclusion qu'à côté de la logique rationnelle existent des formes de logique très différentes : logique affective, logique collective et logique mystique, vrais guides de nos pensées et de notre conduite.

Ces notions que je ne peux développer ici furent exposées dans mon livre : *Les opinions et les croyances*. J'appliquai ensuite les principes qui y sont formulés à divers événements historiques, la Révolution française d'abord, les causes de la grande guerre ensuite (1).

..

Lorsque les lois de la logique mystique et de la logique collective sont bien connues, on s'explique facilement la crédulité des esprits les plus éclairés de tous les âges à l'égard d'in vraisemblables croyances.

Cette crédulité est infinie même sur des sujets de science pure. Il suffit qu'ils soient suggérés par des hommes auxquels leurs titres confèrent un grand prestige. Les lettres d'hommes illustres fabriquées de toutes pièces par un faussaire peu lettré et insérées dans les Comptes-rendus de l'Académie des sciences, la polarisation des rayons uraniques affirmée par Becquerel et l'existence imaginaire des fameux rayons N en sont de mémorables exemples.

L'histoire des faux autographes publiés dans les Comptes-rendus de l'Académie des sciences est trop connue pour qu'il soit utile de la rappeler. C'est avec cette aventure que Daudet composa son célèbre roman : *L'Immortel*.

L'histoire de la polarisation supposée des rayons uraniques est moins répandue mais aussi remarquable. Lorsque Becquerel découvrit, en 1895, après Paul de Saint-Victor, les émanations spontanées de l'uranium, il crut se trouver en

présence d'une sorte de phosphorescence et il institua des expériences « prouvant catégoriquement que les rayons émis se réfractent, se réfléchissent et se polarisent comme ceux de la lumière ».

Cette opinion, que je fus seul alors à combattre (1) fut acceptée pendant trois ans par tous les savants de l'Europe et retarda considérablement la découverte des phénomènes radio-actifs. On reconnut seulement, comme je ne cessais de le répéter, être en présence d'une force nouvelle, sans parenté avec la lumière, quand un physicien américain possédant du prestige soutint la même opinion que la mienne.

..

Le cas des rayons N, que tous les physiciens français crurent voir pendant deux ans et n'aperçurent plus une seule fois quand fut dissipée la suggestion dont ils étaient victimes, est plus instructif encore.

Je ne recommencerais pas de nouveau leur histoire et me bornerai à rappeler que la découverte illusoire des rayons N fut faite par un professeur auquel ses titres académiques conféraient beaucoup de prestige. Ce professeur, de nature très nerveuse, possédait à un haut degré ce pouvoir de suggestion particulier qui fait admettre comme des réalités, par l'auditeur, tout ce que le suggestionneur énonce. C'est ainsi que le physicien Mascart, délégué par l'Académie des Sciences pour aller constater au laboratoire de l'inventeur l'exactitude de ses assertions, fut victime de cette prodigieuse hallucination : mesurer la déviation et la longueur d'onde de rayons qui n'existaient que dans la cervelle du suggestionneur.

Un prix de 50.000 francs fut alors voté par l'Académie pour récompenser l'auteur de cette grande découverte et pendant deux ans les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences* fournirent de notes où étaient décrites les propriétés chaque jour plus merveilleuses de ces rayons. M. Jean Becquerel annonçait les avoir chloroformés ; M. d'Arsonval faisait à leur sujet des conférences enthousiastes. Mon excellent ami Emile Picard en perdait le sommeil.

L'existence de ces rayons ne se constatait d'ailleurs que par de légères variations d'éclat d'une plaque phosphorescente sur laquelle ils étaient projetés. Ceci explique un peu la facilité d'auto-

(1) La Révolution française et la psychologie des révolutions, 13<sup>e</sup> mille. Les Enseignements psychologiques de la guerre, 36<sup>e</sup> mille (Librairie Flammarion).

(1) On trouvera le détail de ces expériences dans mon livre *L'Évolution de la matière*.



suggestion des savants qui croyaient les observer.

On se souvient comment l'illusion fut brusquement dissipée par la célèbre expérience d'un physicien étranger auquel l'inventeur des rayons N montrait la déviation de ces rayons au moyen d'un prisme. Le prisme ayant été subrepticement enlevé dans l'obscurité, l'inventeur des rayons N continua à mesurer leur prétendue déviation.

L'expérience était catégorique et définitive puisqu'aucun des physiciens qui avaient vu les rayons N ne parvint à les revoir une seule fois. L'envoi de notes sur ces rayons à l'Académie des sciences cessa complètement.

La conclusion à tirer d'une telle crédulité est fort claire. Si des savants éminents, habitués à manipuler des instruments de précision, peuvent être si facilement leurrés, on comprend qu'en matière de fantômes, de matérialisation, ils soient victimes de leurs illusions.

..

Il serait facile de multiplier les exemples du rôle de la crédulité, surtout dans les sciences demi-exactes comme la médecine. Un des plus curieux est celui fourni par l'évolution des idées sur l'hypnotisme.

On sait l'importance des études consacrées par Charcot aux diverses manifestations de ce phénomène. Le meilleur moyen d'attirer l'attention étant de démolir l'œuvre d'un maître, un des successeurs de Charcot eut l'idée de nier en bloc tous les phénomènes constatés. Parmi ces démolisseurs se trouvait un médecin polonais auquel sa situation donnait beaucoup de prestige. Il affirma que toutes les expériences de Charcot étaient dues à la simulation. Sans se donner la peine de vérifier par eux-mêmes ces assertions, toute une génération de jeunes médecins acceptèrent leur exactitude et pour qu'on puisse encore parler de phénomènes hypnotiques il faudra qu'un maître possédant plus de prestige que son prédécesseur les découvre de nouveau.

En fait, ce que les négateurs de l'hypnotisme et de la suggestion ont simplement prouvé, c'est à quel point les assertions d'un maître étaient capables de suggestionner ses élèves. Leur crédulité n'a fait d'ailleurs que confirmer l'exactitude des idées de Charcot.

..

Nous ne déclarons pas impossible aucun des phénomènes que les spirites assurent avoir vus.

Mais, entre les diverses hypothèses pouvant être invoquées pour les expliquer on ne s'avance pas beaucoup en choisissant la plus vraisemblable, celle de la suggestion.

Il faut d'ailleurs reconnaître que jusqu'ici les spirites n'ont pas fourni une seule expérience — pas une — prouvant catégoriquement la survivance de l'âme après la mort.

Le jour où sera découverte cette preuve expérimentale si vainement cherchée depuis des siècles, un inappréciable service aura été rendu à l'humanité.

En attendant cet événement, je crois pouvoir résumer dans les propositions suivantes les lois générales de la naissance et de la propagation des croyances.

1° Les cycles du mystique, de l'affectif et du rationnel sont complètement indépendants et ne s'influencent pas.

2° Il résulte de cette indépendance que l'intelligence la plus haute peut coexister avec la crédulité la plus complète. Les esprits les plus éminents peuvent donc être frappés d'aveuglement et perdre tout esprit critique dès qu'ils pénètrent dans le champ de la croyance.

3° Si élevée que soit l'intelligence, elle ne saurait faire découvrir les côtés illusoire d'une croyance. L'absurdité d'un dogme ne peut donc nuire à sa propagation.

4° Les croyances mystiques s'établissent et se propagent par suggestion, contagion et prestige. Le raisonnement ne joue aucun rôle dans leur propagation.

5° La conversion à une croyance mystique se fait souvent instantanément comme celle de Pauline dans *Polyeucte* adoptant brusquement une religion dont elle ne savait d'ailleurs rien et s'écriant : « je vois, je sais, je crois, je suis désabusée ! »

6° Certains sujets possèdent un pouvoir de fascination qui fait considérer aux assistants comme des réalités toutes leurs suggestions.

7° La caractéristique d'une croyance mystique quelconque consiste à créer le sentiment appelé foi. Il n'est influencable ni par l'observation, ni par l'expérience, ni par le raisonnement.

8° La foi créée par la suggestion n'est ébranlée que par une suggestion plus forte. Le croyant ne renonce alors à sa croyance que pour en adopter une autre du même ordre.

9° Certaines croyances politiques, telles que le communisme, ne se répandent rapidement que parce que possédant tous les caractères des



croyanances religieuses, elles créent rapidement la foi.

10° Le croyant éprouve toujours un besoin intense de propager sa foi et sacrifie volontiers sa vie et celle des autres pour la faire triompher.

11° La vision d'un phénomène d'ordre mystique par de nombreux témoins ne prouve rien en faveur de sa réalité. Le témoignage des milliers d'hommes qui ont vu le diable et assisté au sabbat ne saurait constituer une preuve de l'existence du diable et du sabbat.

12° L'origine mystique des croyances les différencie des simples opinions. Ces dernières sont constituées par l'adhésion momentanée à une proposition, et c'est pourquoi l'expérience, sans action sur la croyance, réussit à modifier l'opinion.

13° Les dieux peuvent périr, mais l'esprit mystique reste indestructible.

D<sup>r</sup> Gustave LE BON.

## FINANCES FRANÇAISES ET FINANCES BRITANNIQUES

Le citoyen britannique est, à n'en pas douter, le premier contribuable du monde. Et l'effort fiscal de la Grande-Bretagne pendant la guerre et surtout depuis l'armistice mérite d'être donné en exemple à notre pays. Malgré notre loi récente du 26 juin 1920, nos sacrifices sont loin d'être comparables à ceux consentis par nos Alliés. En pleine crise, en 1921, avec un commerce extérieur amputé dans la proportion de 50 %, avec 2 millions de chômeurs, malgré une grève des charbonnages de près de trois mois, le contribuable britannique a apporté au fisc 1.124 millions £, *près de 54 milliards de francs* (en calculant la livre au cours actuel de 48 fr.), et près de 30 milliards de francs (en calculant la livre à 25 fr. 22).

Aussi le budget anglais est-il en équilibre, et dès maintenant l'Angleterre amortit sa dette de guerre très sérieusement.

En France, l'emprunt reste endémique, le budget ordinaire lui-même est en déficit : le projet de budget pour 1923 envisage une insuffisance de 4 milliards. Que dire du budget des dépenses recouvrables où en face de plus de 10 milliards de dépenses, nous devons nous borner à inscrire le montant des versements hypothétiques de l'Allemagne.

Les impôts rendent à peine 18 milliards.

J'entends bien la réponse : la France est dé-

vastée dans ses domaines les plus riches. L'Angleterre est intacte. Il y a, désormais, une très large part d'exagération dans cette affirmation trop répandue, et complaisamment propagée pour excuser et justifier notre moindre effort. Et, pour le démontrer, nous comparerons la situation financière britannique avant la guerre et aujourd'hui, la situation financière française aux mêmes dates. Et nous verrons que la Grande-Bretagne est redevable de son excellente situation budgétaire à sa politique fiscale, qu'en France l'ère des hésitations est close. *La France peut et doit payer.*

\*\*\*

La croissance des budgets tient, en France et en Angleterre, aux mêmes causes : dettes de guerre, hausse des prix. Mais si les mêmes causes ont produit, ici et là, les mêmes effets, elles n'ont pas produit des effets identiques et le budget britannique a proportionnellement gonflé beaucoup plus que le budget français.

Avant-guerre le budget britannique atteignait en 1913-14 : 197 millions £. En 1921-22, 1.100 millions £. Le budget de 1921-22 est donc près de 6 fois le budget d'avant-guerre.

Si nous appliquions au budget de la France le coefficient 6, notre budget dépasserait largement 30 milliards. Nous nous en tenons à 23 milliards : 4 fois 1/2 l'avant-guerre.

Encore faut-il remarquer que la livre sterling est beaucoup moins dépréciée que le franc. Une comparaison brutale et simpliste, comme celle dont nous venons d'user, nous donne donc une idée imparfaite de la marge qui sépare la croissance des deux budgets, britannique et français. Mais elle nous permet d'affirmer que la croissance des dépenses budgétaires a été en Grande-Bretagne beaucoup plus sensible que chez nous. On pourrait, à notre avis, joindre en France au budget ordinaire le montant du budget des dépenses recouvrables pour égaliser la croissance des charges budgétaires comparées, avant et après guerre, dans les deux pays.

Il serait intéressant de serrer de près ce problème, et de chercher pourquoi le budget britannique a plus que sextuplé, le budget français restant fort en arrière dans cette course au gonflement des dépenses. Nous en apercevons une essentielle : la Grande-Bretagne a mené la guerre en grand seigneur. Il faut n'avoir jamais eu l'occasion de comparer deux divisions, anglaise et française, au point de vue des équipements, de la solde, de la nourriture, pour s'étonner de cette







